



Intervention dans le cadre du futur Budget Primitif 2018 du Conseil Régional Centre Val de Loire

Séance plénière du CESER du 18 décembre 2017

Une intervention au nom du groupe AESS, réalisée par Algue Vanmaeldergem et Caroline Auger

Monsieur le Président du CESER,
Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional
Mes cher-e-s collègues,

Cette intervention est faite au nom du groupe des Associations de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'Environnement.

L'éducation populaire : passée sous silence ? Silence on tourne (ah non on coule)

De quoi parle-t-on ? L'Education Populaire c'est une démarche qui encourage chacun à prendre toute sa place dans la société. Derrière ce sont des associations à vocation sociale, culturelle, familiale, de jeunes, d'insertion ..., des MJC, Foyers de jeunes travailleurs, associations familiales, organismes de formation, Foyers ruraux, d'associations constituées de bénévoles mais aussi de professionnels aguerris.

Trouver sa place dans la société, avoir conscience du rôle que l'individu joue dans le collectif... cela touche à tous les domaines qui nous intéressent ici : l'entrepreneuriat, le vivre ensemble, l'impact sur la planète... Cela explique que l'éducation populaire soit aujourd'hui reconnue, au moins dans la loi, je fais référence à la loi NOTRE, comme une compétence partagée, le futur représentant des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire saura le rappeler dans cette assemblée.

Pourtant l'éducation populaire n'a aucune mention dans le budget 2018.

Cette absence pourrait laisser croire que la Région n'affiche pas son soutien à l'Education Populaire. Restons positif, la Région soutien indirectement le secteur à travers d'autres compétences et d'autres lignes budgétaires. Mais ces lignes budgétaires restent rares. Alors essayons de voir ensemble chapitre par chapitre ce que fait la région et les perspectives de développement possibles.

Au chapitre emploi :

Le conseil régional soutien le secteur via Cap Asso et nous le remercions. Nous ne le rappellerons jamais assez, ces financements sont indispensables à nos projets en faveur de la cohésion sociale et territoriale. Ce soutien pérenne est structurant pour notre secteur et ses réseaux. L'Education Populaire c'est aussi un acteur du mouvement associatif, et à ce titre, de l'économie sociale et solidaire même si c'est plus que cela et que ses réalités économiques sont parfois sans commune mesure avec d'autres familles de l'ESS. Il convient d'apporter des soutiens pérennes au secteur, de dégager des lignes de financements pour les innovations sociales associatives.

Au chapitre formation :

De nombreuses AJEP sont des organismes participant de la formation de professionnels du secteur mais pas seulement, dans le secteur social, culturel, socioculturel. Ce sont des méthodes éducatives d'éducation active et participatives qui gagneraient à irriguer les politiques d'insertion et de lutte contre le décrochage scolaire. Ce sont des besoins en formations qui mériteraient d'être observés, c'est un soutien appuyé aux formations à l'animation professionnelle (via les places de demandeurs d'emploi financées par le CR) et à l'animation volontaire. Sur ce dernier point, le dispositif BAFA est absent du budget 2018, il en constituait pourtant une part ténue et participait de l'objectif de formation tout au long de la vie.

Au chapitre lycées :

C'est faire perdurer et amplifier les démarches CIT lycées et lycéens citoyens en les dotant de moyens conséquents (pas de moyens dédiés dans le budget 2018 pour CIT Lycées) et en s'appuyant sur les réseaux d'éducation populaire complémentaires de l'enseignement public et agréés pour cela.

Ce serait une mise à disposition des lycées au bénéfice d'associations de façon pérenne ou dans le cadre d'évènements régionaux. Au-delà de permettre la rentrée de nouvelles ressources pour le CR, cela favorise la mise en place de démarches en proximité et en lien avec les lycées ou autour de l'accueil des publics dans le cadre d'évènements culturels.

Au chapitre aménagement du territoire :

C'est doter la politique du logement des jeunes de moyens à hauteur suffisante pour répondre aux ambitions régionales d'attirer 70 000 étudiants sur notre territoire, c'est inscrire cette politique dans le temps en ne se limitant jamais aux seuls étudiants mais en gardant à l'esprit que les parcours de jeunesse sont multiples et leurs besoins en logement également.

Ce serait aussi des aides à l'investissement au bénéfice des AJEP dans des équipements structurants, par structurants j'entends : mutualisés et à vocation collective comme c'est le cas dans les secteurs des autres compétences partagées que sont le sport la culture ou le tourisme.

Au chapitre coopération internationale

Nous aurions souhaité que la région soutienne en 2018 la démarche initiée par la plateforme régionale de la mobilité internationale des jeunes qui prends fin de fait en 2017, faute de financements dédiés. Et si nous saluons le soutien du Conseil régional des projets de jeunes de solidarité internationale, nous souhaitons que cela soit un pilier de sa politique internationale (les besoins financiers sont importants pour permettre l'accès de TOUS les jeunes à ce type d'expérience). A ce sujet, nous nous étonnons aussi que le CR ne sollicite pas de recettes du dispositif Erasmus plus pour initier des projets sur le territoire régional comme elle le fait pour les lycéens.

Au chapitre démocratie permanente, initiatives citoyennes et égalité :

Le manque de participation des jeunes à la tournée citoyenne témoigne d'une difficulté à mobiliser que nous connaissons. Nous pensons que la région pourrait obtenir des résultats et de nouvelles ressources via les démarches dites de « dialogue structuré » financés par les fonds Erasmus Plus. Ces démarches ont fait leur preuve en termes de méthode et favorisent, partout où elles ont été mises en place, la participation politique des jeunes dans un cadre qui en garantit la qualité (pilotage partagé, attendus prédéfinis, calendrier négocié, sujet précis...)

Et enfin, Au chapitre jeunesse (ah non pardon, pas de chapitre jeunesse) : la région est pourtant chef de file

Alors oui une politique jeunesse est transversale mais pourquoi pas de lignes de financements dédiées à l'éducation populaire ?

Peut-être parce que lorsque l'on pense « jeune », on parle « parcours » individuels des jeunes, et la région est très présente sur ces sujets, les dotations budgétaires en témoignent et c'est essentiel.

Mais s'y cantonner produit mécaniquement de l'individualisme voire de la compétition, là où les structures d'Education Populaire proposent autre chose : des échanges, de la coconstruction, de la coopération... Nous redisons que ces structures sont une richesse dans tous les sens du terme. Mais ces démarches prennent du temps et cela mérite des dotations budgétaires à hauteur des enjeux.

Alors le caractère partagé de la compétence Education Populaire » contrevient elle à une traduction budgétaire ? Un soutien à l'éducation populaire serait-il mal venu dans le contexte ? Non car au-delà de ses compétences obligatoires, le Conseil Régional a en effet investi les compétences partagées... toutes les compétences partagées, sauf celle-ci. Est-ce parce que ces effets ne sont pas mesurables/valorisables sur l'exercice d'un mandat ? Ils sont en tout cas valorisables et valorisant pour les populations et les territoires.